

**LES GRANDS  
PROJETS**  
QUI FONT LA  
**METROPOLE**  
TOULOUSE CENTRE

# Un centre-ville mieux partagé, une meilleure qualité de ville

**GUIDE D'ACCÈS AU SECTEUR CAPITOLE  
POUR LES HABITANTS ET LES PROFESSIONNELS**



# Le cœur de la métropole bat plus fort

Le centre-ville de Toulouse est aujourd'hui le cœur d'une métropole en devenir, partagé par près de 700 000 habitants. Fort d'un patrimoine remarquable, c'est un centre-ville vivant qui regroupe les principales fonctions commerciales, culturelles, administratives et touristiques de l'agglomération toulousaine.

Malgré ces atouts, le centre-ville n'est plus en phase avec les enjeux et les défis d'une métropole du XXI<sup>ème</sup> siècle. Dominé par les flux automobiles, il n'offre pas suffisamment de place aux piétons, aux cycles et aux transports en commun. Les espaces verts ont reculé sans pour autant qu'une réponse efficace et durable n'ait été apportée au développement constant des déplacements. Les trottoirs sont devenus trop petits, peu sûrs pour les plus jeunes, trop hauts pour les seniors et les personnes à mobilité réduite ; la multiplication des potelets en fer a confiné davantage les piétons et accentué la vitesse des voitures sur les chaussées ; le goudronnage des voies a dégradé la qualité des rues, des petites places ; les arbres et les espaces verts ont peu à peu disparu. Face à ce constat, la communauté urbaine Toulouse Métropole a confié à l'architecte catalan Joan Busquets le soin de concevoir le plus grand plan de renouvellement urbain que le centre-ville ait connu au cours des quarante dernières années.

Depuis plusieurs mois, les premières réalisations de ce plan sont en cours, et pour certaines déjà terminées, permettant ainsi aux Toulousains de reconquérir petit à petit leur ville, de découvrir un nouveau partage de l'espace public et de nouvelles façons de vivre au centre-ville.

**Les solutions d'urbanisme proposées par Joan Busquets reposent sur cinq grands principes**

### > Une ville qui s'appuie sur son histoire et son patrimoine pour dessiner le futur de la métropole

- Permettre à la ville de se tourner à nouveau vers son fleuve en créant de meilleurs accès aux berges de la Garonne
- Mettre en valeur les lieux les plus emblématiques
- Choisir des matériaux en rapport avec les époques de construction de la ville

### > Mieux circuler en ville

- Offrir plus de place aux transports en commun, aux cycles et aux piétons
- Mieux guider les voitures en améliorant le rôle des boulevards circulaires et en supprimant le trafic de transit
- Développer de nouvelles mobilités : autopartage, covoiturage, aide à l'achat de véhicules électriques, stationnement des cycles

### > Une ville plus verte et plus durable

- Renforcer et mettre en valeur la végétation dans le centre-ville
- Renforcer la présence et la fonction de l'eau en valorisant la Garonne comme un parc pour la promenade, les loisirs, et la détente
- Développer la collecte sélective

### > Une ville plus belle, mieux partagée

- Créer des placettes et de petits espaces de vie pour compléter le réseau des places existantes
- Rendre plus discret et plus efficace le mobilier urbain
- Éclairer les rues de façon plus efficace et élégante tout en rendant l'éclairage public plus économe en énergie

### > Renforcer l'attractivité culturelle, économique, touristique et commerciale de la ville

#### Joan Busquets

Dirige l'agence BAU-B fondée en 1990, qui compte aujourd'hui une vingtaine de collaborateurs. Son parcours se singularise par une double carrière d'architecte-urbaniste indépendant et de professeur d'université. Pendant toute la décennie 1980, il fut à la tête de la Direction de l'Urbanisme de Barcelone. Avec la commande initiale d'accueillir et de rendre possible les Jeux Olympiques de 1992, ses travaux sur les espaces publics ont permis de transformer durablement Barcelone. Il a pris part à de grands projets urbains à La Haye, Lisbonne, Rotterdam, Singapour ou São Paulo. Il fut en poste à l'Université Polytechnique de Barcelone de 1979 à 2002, puis professeur invité à Londres, Rotterdam, Rome, Lausanne et Genève. Depuis 2002, il enseigne au sein de la faculté de design de l'Université de Harvard (Boston, États-Unis).



## Petit à petit, un nouveau centre-ville voit le jour

Les rues Pargaminières et Romiguières, la rue Jean Suau, la place de la Daurade, la place du Capitole et bientôt la place Saint-Pierre... autant de lieux emblématiques qui progressivement font peau neuve.

Ces actions pilotes permettent aux Toulousains de mieux comprendre et d'expérimenter les principes d'urbanisme proposés par Joan Busquets.

Le triangle, formé par la place du Capitole reliée d'un côté à la place de la Daurade par la rue Gambetta, la rue Jean Suau, et de l'autre côté à la place Saint-Pierre par les rues Pargaminières et Romiguières constitue, le cœur historique. Ces nouveaux espaces publics de qualité permettront aux Toulousains de renouer avec la Garonne.

### LA PLACE SAINT-PIERRE

- Mise en valeur du patrimoine
- Nouveaux aménagements pour un espace plus attractif
- Une zone mieux partagée pour les piétons et vélos
- Végétalisation
- De grands emmarchements pour permettre à la ville de renouer avec la Garonne

### LE QUAI LOMBARDE

- Aménagement d'un espace dédié à la circulation des vélos
- Piste cyclable dans la continuité du réseau Saint-Michel au sud du boulevard de l'Embouture

### LES RUES PARGAMINIÈRES ET ROMIGUIÈRES

- Revalorisation et création de nouveaux espaces publics
- Végétalisation
- Partage de la rue : piétons / vélos / voitures

### LA PLACE DU CAPITOLE

- Valorisation du lieu emblématique de la ville
- Suppression du trafic de transit

### RUE JEAN SUAUE

- Mise en valeur du patrimoine architectural
- Végétalisation

### LA PLACE DE LA DAURADE

- Revalorisation d'un patrimoine majeur
- Amélioration de la qualité de vie des habitants
- Maintien d'une voie de circulation



	AIRE PIÉTONNE 6 KM/H		ILOT ET ARCHIPEL DE VERDURE
	PISTE CYCLABLE		PARKING RÉSIDENTS
	ZONE DE RENCONTRE 20 KM/H		ESPACE PARKING VÉLO
	ZONE 30 KM/H		PARKING ET BORNE VÉHICULE ÉLECTRIQUE



À PARTIR DU 15 JUILLET 2013

# La place du Capitole rendue aux piétons

L'un des axes majeurs du projet Toulouse centre tend à limiter la présence de la voiture tout en maintenant les accès à ceux qui en ont besoin pour vivre et travailler.

L'objectif global est de créer ainsi de la place pour les piétons, de renforcer les réseaux cyclables et d'améliorer l'offre de transports collectifs.

Pour libérer la place du Capitole de l'emprise de la voiture, de nouvelles bornes de contrôle d'accès sont mises en place. La place se présentera sous la forme d'un vaste plateau offrant davantage d'espace et de perspectives aux piétons et aux vélos. Le cœur de la ville respirera à nouveau...

Pour atteindre cet objectif, à compter du 15 juillet 2013, de nouvelles modalités d'accès à la place du Capitole et aux rues adjacentes sont mises en place. L'accès à cette zone en véhicules motorisés est désormais réservé aux riverains et professionnels.

## > De nouveaux sens de circulation

Les rues d'Alsace-Lorraine, du Salé, Rivals, Lafayette, Lapeyrouse, Montardy, Malbec, Valade, Albert-Lautman et Urbain-Vitry changent de sens, en totalité ou en partie. La circulation place de la Daurade devient en sens unique.

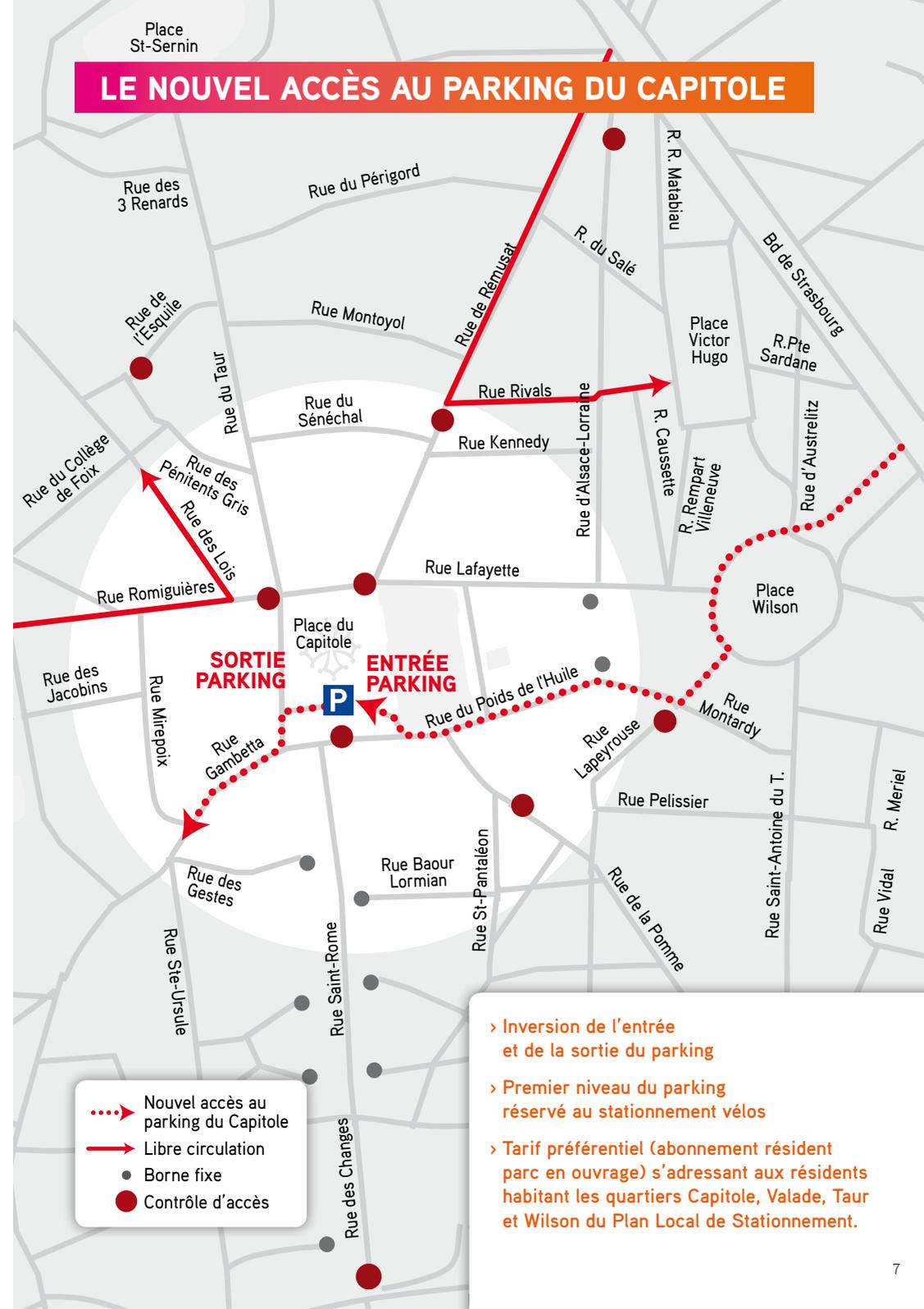
## > Des bornes de contrôle d'accès

Aux abords du Capitole, des bornes escamotables permettent de gérer l'accès et de réguler le flux des véhicules motorisés.

## > Des vitesses limitées

6 km/h dans les aires piétonnes  
20 km/h dans les zones de rencontre  
30 km/h dans toutes les autres rues de l'hyper-centre

LE NOUVEL ACCÈS AU PARKING DU CAPITOLE



À PARTIR DU 15 JUILLET 2013

# Accéder aux abords de la place du Capitole

L'accès en véhicule motorisé est désormais **réservé aux riverains** habitants et professionnels, à leurs visiteurs, aux professionnels de livraison ainsi qu'aux véhicules d'urgence, d'intervention et de services.



## RIVERAINS ATTENTION

Pour que vos visiteurs ou livreurs soient autorisés, vous devez vous inscrire sur la liste des riverains autorisés.



## INFOS NAVETTE ÉLECTRIQUE GRATUITE

Le circuit actuel (Capitole, Salins, Saint-Etienne, Jean-Jaurès, Jeanne d'Arc, Rémusat (4,9 km) sera complété par Saint-Sernin, Armand Duportal, Saint-Pierre et retour au Capitole par Pargaminières (7,5 km au total) avec une fréquence de passage augmentée. **C'est donc un moyen supplémentaire d'accéder et de se déplacer dans le centre-ville.**



## Les moyens d'accès

### LE BADGE

Délivré aux habitants et professionnels riverains possédant un véhicule et **pouvant justifier d'un stationnement au sein de la zone\***.

Selon la localisation de ce stationnement, le badge permet le passage d'une ou plusieurs bornes (voir la liste des rues page 12).



### L'INTERPHONE

**Accessible à tous**, l'interphone est relié au poste de contrôle de sécurité de la Police Municipale qui, 24h/24, peut déclencher à distance l'abaissement de la borne de contrôle. Il permet l'accès aux visiteurs en mesure de préciser une destination au sein de la zone réservée (nom et adresse d'un riverain identifié).



## Arrêts de courte durée

dépôts et chargements (personnes et marchandises)

### LE MACARON "RIVERAIN"

Par le biais de l'interphone, il permet l'accès ponctuel aux riverains - habitants et professionnels - possédant un véhicule motorisé\*. Présenté en association avec le disque européen, le macaron autorise les arrêts de courte durée pour les dépôts ou livraisons (20 minutes maximum).

**\* CONNAÎTRE VOTRE SITUATION ?**  
Voir page suivante le détail des conditions et des modalités pour les ayants droit.

## Faciliter vos démarches

### > Le Point Infos Toulouse Centre

À partir de vendredi 28 juin, rendez-vous à l'espace d'informations, 17 rue Lafayette, à côté de la poste centrale, de 9 à 19 heures, du lundi au samedi. 8 ambassadeurs vous y accueillent.

Selon votre situation et après vérification des pièces justificatives à fournir, les ambassadeurs vous délivreront directement votre autorisation et répondront à toute question relative à vos déplacements quotidiens aux abords de la place du Capitole.



### > Vous pouvez aussi effectuer vos démarches en ligne

sur [montoulouse.fr](http://montoulouse.fr)

### > Pour être informé(e) en temps réel

sur votre smartphone (Android ou iOS) :

travaux, projets, parking, alertes perturbations, etc. Pour optimiser vos déplacements, téléchargez gratuitement l'application "Toulouse bouge"



## Les pièces requises selon votre situation

### > HABITANTS

	Vous êtes propriétaire d'un (de) véhicule(s) (y compris 2 roues motorisées)		Vous n'avez pas de véhicule
	Avec stationnement	Sans stationnement	
	Pour obtenir un badge	Pour obtenir un macaron "Riverain"	Pour accéder via l'interphone (y compris pour vos visiteurs)
La taxe d'habitation ou acte notarié ou bail de l'année en cours	●	●	●
Un justificatif de domicile de moins de 3 mois	●	●	●
La carte grise du (des) véhicule(s)	●	●	
Un justificatif d'une place de stationnement ou d'un garage (taxe d'habitation, bail, etc.)	●		

### > PROFESSIONNELS

	Vous êtes propriétaire d'un (de) véhicule(s) (y compris 2 roues motorisées)		Vous n'avez pas de véhicule	Transporteurs de fonds
	Avec stationnement	Sans stationnement		
	Pour obtenir un badge	Pour obtenir un macaron "Riverain"	Pour accéder via l'interphone (y compris pour vos visiteurs)	Pour obtenir un accès*
La contribution économique territoriale ou bail commercial, artisanal, d'activité ou professionnel, de l'année en cours	●	●	●	
Un justificatif d'occupation du local de moins de 3 mois	●	●	●	
La carte grise du (des) véhicule(s) au nom du demandeur ou de la société	●	●		●
Un justificatif d'une place de stationnement ou d'un garage	●			
Un justificatif de la profession de transport de fonds				●
Les justificatifs d'activité dans la (les) zone(s) concernée(s)				●

\* accès : télécommande

### Vous possédez déjà un badge d'accès réservé ?

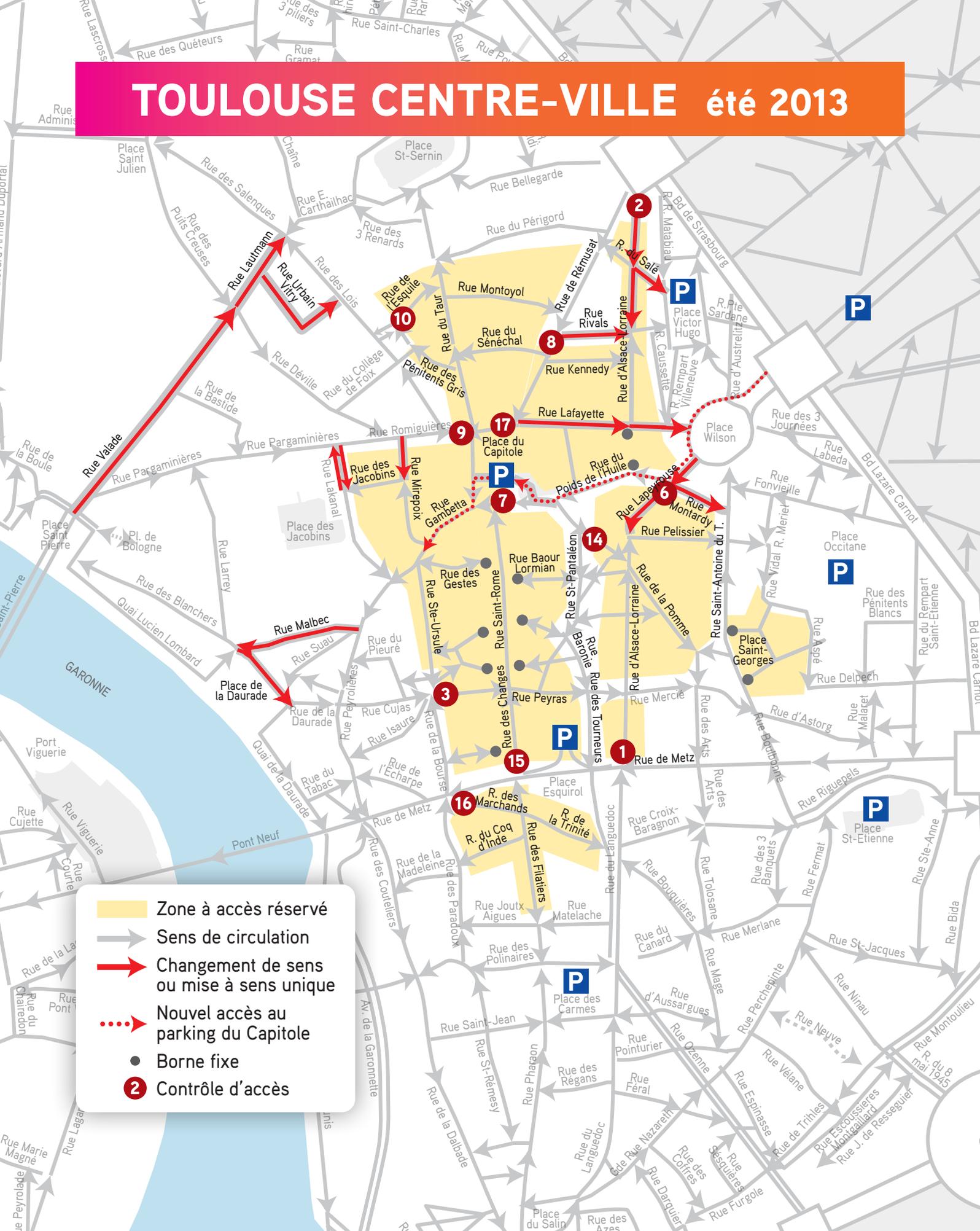
Vous n'avez pas à vous déplacer : votre droit d'accès sera automatiquement actualisé.

À PARTIR DU 15 JUILLET 2013

## Accès privilégiés à la zone réservée

Pour accéder à	Vous pouvez passer par la (les) borne(s)	Pour accéder à	Vous pouvez passer par la (les) borne(s)	Pour accéder à	Vous pouvez passer par la (les) borne(s)	Pour accéder à	Vous pouvez passer par la (les) borne(s)
Rue des 3 Renards	9	Place de la Daurade du n° 1 à 17 (pas toute la place)	7	Rue Malbec	7	Rue de la Pomme du n° 1 à 27 côté impair et du n° 2 à 42 côté pair	14 et 1
Rue Alsace-Lorraine du n° 41 à 45 côté impair et du n° 24 à 26 côté pair	6	Quai de la Daurade	7	Rue Malcousinat	3	Rue du Prieuré	7 + 3
Rue Alsace-Lorraine du n° 47 à 57 côté impair et du n° 28 à 40 côté pair	8	Rue de la Daurade	7	Rue du May	7 et 15 + 3 et 9	Rue de Rémusat du n° 1 à 17bis côté impair et du n° 2 à 24 côté pair	8
Rue Alsace-Lorraine du n° 59 à 87 côté impair et du n° 42 au 56 côté pair	2	Rue de l'Esquile	10 + 8 9 et 17	Rue Mirepoix du n°1 au 5ter côté impair et du n° 2 au 10 côté pair	7 + 3 et 9	Rue Romiguières n°9 au 21 côté impair et n°2b au 10 côté pair	9
Impasse Baour Lormian	1 et 3 + 15	Rue Gambetta du n°3 au 41 côté impair et du n°28 au n°56 côté pair	7 + 3 et 9	Rue Mirepoix n°7 côté impair et du n°12 au 14 côté pair	7 + 3	Rue du Salé	2
Rue Baour Lormian	1 et 3 + 15	Rue Gambetta du n°1 au 1bis côté impair et du n°2 au n°26 côté pair	7 + 3	Rue de Montoyol	8 et 9	Rue du Sénéchal	8
Rue de la Barutte	1 + 14	Rue des Gestes	7 et 15 + 3 et 9	Rue des Pénitents Gris du n° 1 à 7 côté impair et du n° 2 à 10 côté pair	8, 9 et 17	Rue St-Pantaléon	3
Rue Bayard, n°1bis	2	Rue des Jacobins	7	Rue des Pénitents Gris du n° 13 à 15 côté impair et du n° 12 à 18 côté pair	9 + 8 et 17	Rue Ste-Ursule	7 + 3 et 9
Rue Bedelières	7 et 15 + 3 et 9	Rue Jean Suau	7	Rue Peyrolières du n° 33 au 45 côté impair et du n°40 au 54 côté pair	7 + 3	Rue du Tabac	7
Rue des Blanchers	7	Rue Kennedy	8	Rue Peyrolières du n°1 au n° 31 côté impair et du n°2 au n° 38 côté pair	7	Rue du Taur du n° 1 à 27 côté impair et du n° 2 à 18 côté pair	8, 9 et 17
Place de la Bourse	3 et 7	Rue Lafayette	8	Rue du Poids de l'Huile	3 et 14	Rue du Taur du n° 29 à 79 côté impair et du n° 20 à 64 côté pair	8 et 9
Rue de la Bourse	3	Rue Lanternières	7	Rue de la Pomme du n° 47 à 59 côté impair et du n° 62 à 68 côté pair	14	Rue Tripière	7 et 15 + 3 et 9
Place du Capitole du n° 1 à 7	7	Rue Lapeyrouse du n° 1 à 3 côté impair et du n° 2 à 6 côté pair	6				
Place du Capitole du n° 9 à 18	9	Rue Larrey	7				
Place du Capitole du n° 20 à 23	8 et 17	Rue du Lieutenant-Colonel Pelissier	1 et 6				
Rue Cujas	7 + 3						

# TOULOUSE CENTRE-VILLE été 2013



- Zone à accès réservé
- Sens de circulation
- Changement de sens ou mise à sens unique
- Nouvel accès au parking du Capitole
- Borne fixe
- Contrôle d'accès

# Un cœur de ville apaisé



### > L'AIRE PIÉTONNE domaine du piéton

Celui-ci est prioritaire sur tous les autres usagers autorisés. La présence des véhicules motorisés est exceptionnelle (réservée aux véhicules de desserte des riverains). L'allure du pas est imposée à tous, y compris aux cyclistes. Aucun véhicule n'est autorisé à y stationner.



### > LA ZONE DE RENCONTRE tout doux pour tous

Zone de circulation apaisée intermédiaire entre l'aire piétonne et la zone 30, où tous les usagers trouvent leur place. Le piéton y est prioritaire et les vélos circulent à double sens. La cohabitation suppose de tous un comportement de courtoisie, au bénéfice des plus vulnérables.



### > LA ZONE 30 l'équilibre dans le consensus

C'est une rue - ou un secteur - où la vitesse des véhicules est limitée à 30 km/h, pour une meilleure cohabitation entre les différents modes de déplacement. Le piéton n'y est pas prioritaire mais il peut traverser la chaussée où il veut. En général, les vélos y circulent à double sens.

# Réunions d'information

- > **Lundi 17 juin à 19h** - secteur Gambetta  
Grande salle des commissions, Hôtel de ville, place du Capitole
- > **Mercredi 19 juin à 19h** - secteur Romiguières, Lois, Taur  
Grande salle des commissions, Hôtel de ville, place du Capitole
- > **Jeudi 20 juin à 19h** - secteur Rémusat, Alsace nord  
Grande salle des commissions, Hôtel de ville, place du Capitole
- > **Jeudi 27 juin à 19h** - secteur Wilson, Poids de l'huile, Pomme  
Espace Garonne, communauté urbaine  
Toulouse Métropole, 6 rue René Leduc - Métro Marengo-SNCF
- > **Lundi 1<sup>er</sup> juillet à 19h** - secteur Daurade, Blanchers, Garonne  
Espace Garonne, communauté urbaine  
Toulouse Métropole, 6 rue René Leduc - Métro Marengo-SNCF

## LE POINT INFOS TOULOUSE CENTRE

À partir de vendredi 28 juin, rendez-vous à l'espace d'informations, 17 rue Lafayette, à côté de la poste centrale, de 9 à 19 heures, du lundi au samedi. 8 ambassadeurs vous y accueillent.

Selon votre situation et après vérification des pièces justificatives à fournir, les ambassadeurs vous délivreront directement votre autorisation et répondront à toute question relative à vos déplacements quotidiens aux abords de la place du Capitole.

